

42, rue du Général de Larminat BP 56
33035 BORDEAUX Cedex

Tél. : 05 56 00 04 00
Fax : 05 56 00 04 57

**Groupe de subdivisions
de la Gironde**

Bordeaux, le 9 mai 2007

Affaire suivie par F. BERNAT et C.STEIN
Téléphone : 05 56 00 05 18

Référence : CS-GS33-EI-07-359
Affaire n° : 6214-1-1-1

COBAN
9, avenue de la Mairie
33380 - MARCHEPRIME

**Rapport de l'inspection des installations classées
au
Comité départemental de l'environnement et des
risques sanitaires et technologiques**

Objet : Ancienne décharge de Biganos – lieu-dit « Bois de Caubet »

I. Objet

Le 14 octobre 2004, la Communauté d'Agglomération du Bassin d'Arcachon Nord nous fait parvenir une étude de réhabilitation de l'ancienne décharge communale de Biganos située au lieu-dit « Bois de Caubet » réalisée par la Société SAUNIER TECHNA. Cette étude a fait l'objet d'un rapport daté du 19 octobre 2004 de notre part demandant de compléter l'étude précitée.

Une nouvelle version de l'ESR réalisée par la Société GINGER Environnement nous est parvenue par transmission de la COBAN le 21 octobre 2005. Cet envoi a fait l'objet d'un courrier de notre part daté du 28 octobre 2005 à la COBAN demandant de s'affranchir du risque de lessivage des déchets par la nappe superficielle et de proposer des mesures de remise en état en adéquation avec l'impact et les caractéristiques du site.

Un complément d'étude, réalisé par la Société GINGER Environnement, nous est parvenu par transmission de la Préfecture du 5 octobre 2006.

Le présent rapport fait suite à l'examen de ces documents.

II. Analyse du dossier

II.1- Description du site

La Mairie de Biganos a exploité de 1960 à 2001, une décharge de déchets ménagers et assimilés, sur son territoire, au lieu-dit « Bois de Caubet ».

Le site, d'une surface de 3 ha, est situé au Nord-Est de la commune de Biganos, à environ 1,5 km. Les premières habitations se situent à 500 m au Nord-Ouest de la décharge.

Les **sondages réalisés sur le site démontrent la présence d'ordures ménagères**, de déchets verts et inertes, **de ferrailles, plastiques et verres**. Les ordures ménagères se situent principalement au Nord du site.

Le site a aussi reçu des **déchets d'électroménagers et des déchets dangereux (batteries, piles, peintures, solvants, huiles)** au vu de l'étude départementale réalisée par la Société SAUNIER TECHNA en 2001.

L'étude a cependant mis en évidence le **lessivage par la nappe superficielle des déchets sur presque toute l'étendue du site en période de hautes eaux**.

Le brûlage a fréquemment été exercé sur le site.

Dans les années 80, le site a été clôturé et seuls étaient admis des déchets verts, de bois, de ferraille et des déchets inertes.

II.2- Hydrogéologie et Hydrologie

- Géologie

Le site est situé au droit de la formation d'Onesse constituée de sables et de graviers. Des argiles grises discontinues d'épaisseur hétérogène se retrouvent sur certains sondages réalisés sur le site.

- Eaux souterraines

Au vu des études, seule la nappe superficielle est vulnérable. La formation d'Onesse appartient à l'aquifère multicouche des Landes. Cette nappe s'écoule du Nord-Est vers le Sud-Ouest.

Des analyses ont été réalisées sur les 2 piézomètres en aval captant cette nappe superficielle (absence d'eau pour celui en amont lors de la campagne de prélèvement). Ces analyses démontraient un **impact significatif en chlorures et DCO** en aval de la décharge. Il est cependant à remarquer que le **site n'a pas fait l'objet d'analyse sur les paramètres suivants : ammonium, manganèse et bactériologiques** qui sont cependant des bons marqueurs de pollution.

Les analyses réalisées dans le cadre de l'ESR précédente réalisée par la Société SAUNIER TECHNA avaient mis en évidence un **impact important du dépôt sur les eaux de sub-surface en DCO, DBO5, manganèse, plomb, et mercure**.

- Eaux de surface

Les cours d'eau et ruisseaux temporaires ont un rôle important dans le drainage de cet aquifère. Le ruisseau du Tagon s'écoule au sud du site, de l'est vers l'ouest, vers le bassin d'Arcachon. Les analyses réalisées en amont et en aval de la zone d'influence de la décharge, en **période de basses eaux**, n'ont montré aucun impact provenant du site. Cependant comme les eaux souterraines, **certains paramètres n'ont pas été analysés**.

Les analyses réalisées dans le cadre de l'ESR précédente, réalisée par la Société SAUNIER TECHNA, avaient mis en évidence un impact de la décharge en **sulfates et en nitrates** au niveau du ruisseau du Tagon.

- Sols

Les tests de lixiviation ont mis en évidence un **relargage en DCO, sulfates et ammonium**. Les analyses de sols bruts ont montré une **contamination en arsenic, cuivre et plomb**.

II.3 Préconisations de la société GINGER Environnement

La société GINGER Environnement propose :

- sur la partie Nord :
 - excavation de la zone présentant des ordures ménagères,
 - remblais des excavations par des matériaux sains et inertes.
- sur tout le site :
 - reprofilage d'un dôme à 3% avec les déchets excavés,
 - mise en place d'une couverture étanche de type PEHD avec géotextile anti-poinçonnement,
 - mise en place d'un système de collecte et d'évacuation du biogaz,
 - apport de terre végétale et végétalisation,
 - clôture du site.

III. Avis de la DRIRE sur le dossier

Les propositions de la Société GINGER Environnement nous semblent cohérentes au vu de l'impact constaté et des sondages réalisés sur le site.

Cependant concernant le **suivi de la nappe et des eaux superficielles**, nous proposons d'imposer un suivi **semestriel** de ces eaux.

Enfin, nous proposons d'imposer des restrictions d'usage du site afin de s'assurer qu'il conservera un usage compatible avec son activité passée.

Nous proposons donc, à Monsieur le Préfet de reprendre ces préconisations, dans un arrêté complémentaire encadrant la fermeture et la remise en état du site.

Ce projet d'arrêté a été transmis pour avis à la Communauté de Communes du Bassin d'Arcachon Nord qui nous a fait part de son programme pluriannuel de réhabilitation des 5 sites dont elle est en charge. Trois sites restent à réhabiliter. Concernant l'ancienne décharge de Biganos, l'opération de remise en état sera lancée début 2008. Ainsi, la date d'achèvement des travaux a été portée au 31 décembre 2008 afin de prendre en compte la demande de la COBAN.

L'inspecteur des installations classées,
Signé

F. BERNAT

Copie : Préfecture de Gironde
Division environnement